



Rappel du passage en alerte sécheresse de niveau 3 ("crise")

Sur les recommandations du comité « ressource en eau », le Préfet a décidé du passage en alerte sécheresse de niveau « crise » à compter du 10 août. Ceci conduit à une **restriction de l'usage de l'eau aux seuls usages strictement prioritaires et indispensables**.

Sont ainsi notamment interdits les arrosages d'espaces verts, de jardins potagers ou de terrains de sport, sauf pour certaines activités, les lavages de véhicules, de bâtiments ou de voirie, les vidanges de piscines privées ou publiques.

	Arrosages			Nettoyages			Remplissages / Vidanges		
	 Pelouses, massifs, fleurs, plantations en contenant et jardins potagers	 Espaces verts, arbres et arbustes	 Golfs et terrains de sport enherbés	 Toitures, façades, terrasses	 Véhicules	 Voiries	 Piscines privées Piscines ouvertes au public Plans d'eau		
Crise 3	 Interdit sauf potagers entre 20h et 8h avec de l'eau de pluie	 Interdit	 Interdit sauf pour les greens et seulement entre 20h et 8h	 Interdit sauf autorisation (Cf. affichette*)	 Interdit sauf impératif sanitaire	 Interdit sauf impératif sanitaire (Cf. affichette*)	 Interdit	 Interdit sauf impératif sanitaire après avis de l'ARS	 Interdit sauf pour les usages commerciaux sous autorisation du service police de l'eau

Super LOTO à la Maison des Arches

Une grande soirée LOTO se déroulera **samedi 1^{er} octobre dès 20h**. Les portes de la Maison des Arches ouvriront à 19h. Le LOTO sera animé par Bruno.

Les places étant limitées à 200 personnes, la réservation est recommandée :

- par téléphone : 06.59.09.57.93 ou 06.59.81.90.36
- ou par mail : acf90150@gmail.com

L'inscription sera validée à la réception de la somme due. Les tarifs sont de 20 euros la planche de 6 grilles par personne et 4 euros pour les enfants de moins de 14 ans. Plus de 2 500€ de lots seront mis en jeu.



Activités pour les aînés

Le club des séniors est heureux de vous annoncer la reprise de ces après-midis récréatifs. Le premier se tiendra le **lundi 19 septembre de 14h à 18h**.

Vous pouvez venir sans inscription préalable, en salle des associations, afin de passer un moment agréable avec la possibilité de boire et de manger de délicieuses pâtisseries confectionnées par nos bénévoles.



QG de la gourmandise

En raison de l'ouverture de son restaurant sur la commune de Brognard, le QG de la gourmandise **ne se sera plus en mesure de venir le jeudi soir** à Foussemagne. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur nouveau projet.



Friture de carpe



L'Association de l'Étang Phara organisera un repas **dimanche 11 septembre à 12h.**

Menu : friture de carpe, frites, salade, fromage, dessert, café

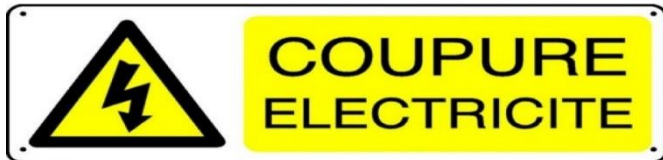
Tarifs : 20 € par personne et 12 € pour les enfants jusqu'à 12 ans

Réservation : 06.87.43.36.06

Coupure de courant

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, Enedis réalise des travaux sur le réseau électrique qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité **vendredi 2 septembre de 7h50 à 10h25.**

Plusieurs quartiers sont concernés : rue d'Alsace, rue des 3 chemins, rue de l'étang, rue de l'ancienne douane, rue du chénois, rue des sources, rue le vernois, rue des Vosges, faubourg Saint Antoine.



Restriction temporaire de l'emploi de tous feux en période de sécheresse

Afin de prévenir tout risque d'incendie de broussailles ou de forêt, le préfet du territoire de Belfort a décidé par arrêté du 11 août de **proscrire tout feu en extérieur et toute pratique pouvant conduire à des feux** dans l'ensemble des communes du département.

Il est donc interdit :

- de porter ou d'allumer un feu en extérieur
- de brûler des végétaux ou tout matériaux
- d'allumer des feux de camp
- d'utiliser des feux d'artifice
- tout lâcher de lanternes volantes

Seuls sont autorisés sous surveillance avec un moyen d'extinction de type tuyau d'arrosage les barbecues à usage domestique, à proximité immédiate de l'habitation et à l'écart de combustibles et végétaux.



Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne

Anciens numéros : <https://www.foussemagne.fr/bulletins-municipaux.htm>



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; [facebook.com/mairiedefoussemagne](https://www.facebook.com/mairiedefoussemagne)

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

A la rencontre de nos commerçants

et artisans :

SAS SIVAC

12C Rue des Vosges

90150 Foussemagne

Tél : 03 60 82 56 56

<https://www.sivac.fr/notre-societe/>

<http://www.lahalleaubois.com>

MM Coulon père et fils, depuis toujours dans le monde du chauffage, sont les fondateurs de la société SAS SIVAC. L'activité a démarré en 2009 à Brignoles avant de venir s'installer à Foussemagne, ZAC de la glacière en 2012. Elle comprend 17 salariés, dont 10 à Foussemagne.

La maison mère, à destination des professionnels est dotée d'un espace de stockage de 1000 m² et d'un showroom de 400 m² où sont entreposés les produits qu'elle commercialise et les pièces détachées. Elle est spécialisée dans la vente de poêles, chaudières, cuisinières à bois et dans la vente et l'installation de conduits de cheminées. Et enfin, elle commercialise et livre des combustibles tels que pellets et bois compressés.

En 2014, les dirigeants ont voulu s'ouvrir au marché du particulier en ouvrant leur premier magasin La Halle aux bois à Chavannes-sur-L'Etang.

Fort d'une demande qui ne cesse de croître, La Halle au Bois continue son ascension et ouvre un 2ème magasin, à Lutterbach, puis un 3ème à Seloncourt et un 4ème magasin à Luxeuil-les-Bains.

La Halle au bois propose aux particuliers différentes solutions de chauffage dans le domaine de l'énergie renouvelable. Vous allez retrouver ici des appareils fonctionnant aussi bien au bois qu'aux granulés de bois allant du poêle à la chaudière, à l'insert, la cheminée en passant par la cuisinière d'antan revue au goût du jour et aux barbecues cheminées d'extérieur. La société dispose de sa propre équipe de pose, aucune sous-traitance n'est appliquée. Elle vous accompagne du début à la fin de votre projet afin de vous proposer la meilleure expérience possible.

